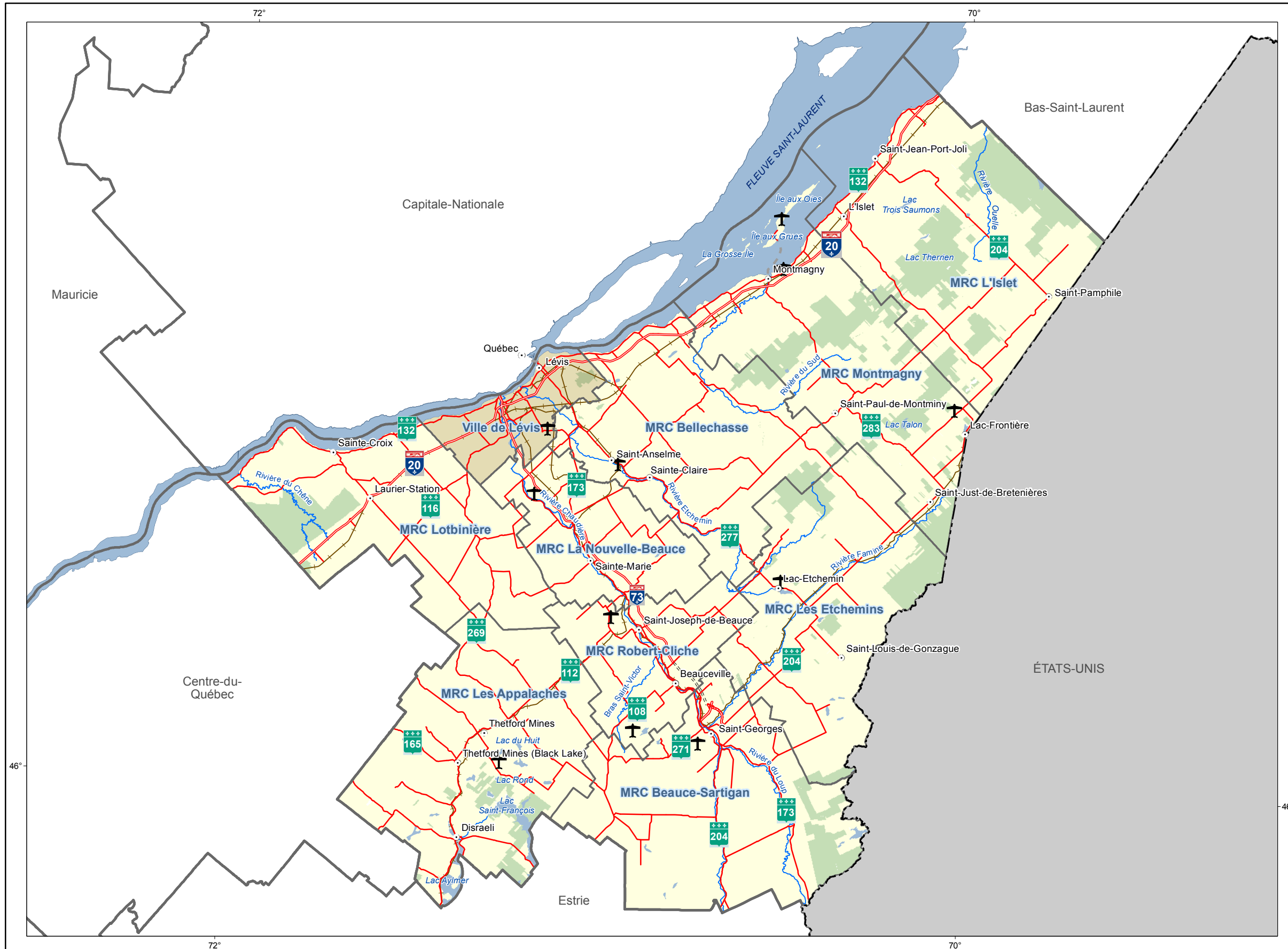


# Carte 1 : Territoire d'application

## Plan d'affectation du territoire public de la Chaudière-Appalaches



- Tenure<sup>1</sup>**
- Publique
  - Privée
- Infrastructure de transport**
- Aéroport
  - Autoroute
  - Route nationale, régionale ou collectrice
  - Chemin de fer
  - Traverse maritime
- Organisation administrative**
- Ville, localité
  - Municipalité régionale de comté (MRC)
  - Région administrative
  - Ville de Lévis
- Frontière**
- Frontière internationale

Note : 1. Cette carte illustre le territoire public et privé et il ne s'agit en aucun cas d'un répertoire ou d'un registre public au sens de la Loi sur les terres du domaine de l'État.  
Les données utilisées pour créer cette carte ont pu varier depuis la date de leur compilation.

**Métadonnées**

Projection  
Conique de Lambert

Système de référence géodésique  
NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

0 10 20 30 km

**1/850 000**

**Sources**

Données	Organisme	Année
Base de données topographiques et administratives (BDTA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2010
Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2010

**Réalisation**

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4<sup>e</sup> trimestre 2015